



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 juillet 2000  
Français  
Original: anglais

---

## Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

### Première session

New York, 24 juillet 2000

Point 3 de l'ordre du jour

## Rapport de la troisième réunion du Forum consultatif sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

New York, 21 juillet 2000

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Ouverture de la réunion . . . . .	2
II. Déclarations . . . . .	2
III. Résumé des débats . . . . .	5
IV. Discours de clôture prononcé par la Secrétaire exécutive en sa qualité de Présidente . . . . .	6
Annexe	
Ordre du jour . . . . .	7

## I. Ouverture de la réunion

1. La troisième réunion du Forum consultatif sur la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) a été ouverte et présidée par la Secrétaire exécutive de la Conférence. L'ordre du jour et l'organisation des travaux de la réunion figurent à l'annexe.

## II. Déclarations

2. La **Secrétaire exécutive de la Conférence** a informé les participants de l'état d'avancement du processus préparatoire de la Conférence aux niveaux national, régional et mondial. Elle a fait observer que, même si les préparatifs étaient bien avancés, il restait encore de nombreux problèmes à résoudre. Elle a invité toutes les parties prenantes au processus à fournir des conseils et des avis judicieux au secrétariat de la Conférence afin de garantir le succès de cette dernière. Elle a notamment exhorté les PMA à établir de concert une liste de leurs priorités et difficultés et à définir une série minimum et réaliste de propositions de tâches à accomplir qui pourraient permettre d'obtenir des résultats concrets et mesurables lors de la Conférence. Elle a souligné que les propositions soumises devraient comporter non seulement des mesures de politique nationale mais également de soutien international. Elle a demandé par ailleurs aux partenaires de développement des PMA de lancer un processus consultatif rationnel afin de garantir un large consensus sur une série de mesures de soutien international en faveur des PMA afin que ceux-ci puissent espérer obtenir des engagements fermes en matière de contributions à Bruxelles.

3. Le **représentant du Bangladesh** a déclaré que le Forum consultatif avait été conçu en tant qu'outil organisationnel pour la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Il avait non seulement permis de faciliter les échanges mais également servi de base à la recherche d'un consensus entre les organismes des Nations Unies et les parties prenantes. Il avait eu pour tâche d'élaborer un cadre conceptuel pour les objectifs de la Conférence. Celle-ci devrait tirer parti des accords et des engagements auxquels on avait pu parvenir lors d'autres conférences organisées pendant les années 90. Son issue devrait être plus positive que celle des deux autres conférences qui l'avaient précédée. Lors des préparatifs de cette troisième conférence, il faudrait procéder à une évaluation critique des progrès accomplis par les PMA ou, au contraire, de l'absence de progrès. Tous les acteurs devraient s'efforcer de déterminer pourquoi, malgré les engagements pris par la communauté internationale, les PMA étaient de plus en plus marginalisés. Le reste du monde progressait régulièrement, alors que les PMA se laissaient de plus en plus distancer. Il était indispensable d'élaborer un programme d'action différent, à la fois concret, réalisable et mesurable. Un tel programme devrait être axé notamment sur : l'identification des domaines revêtant une importance critique pour les PMA et la détermination d'objectifs assortis de délais et de priorités spécifiques; la formulation d'un programme d'action convaincant orienté vers la réalisation d'objectifs précis; l'obtention d'engagements clairs de la part des PMA et de leurs partenaires de développement sur ce que chacun devrait faire pour atteindre ces objectifs dans les délais prévus; l'élaboration d'un mécanisme permettant d'évaluer le nombre d'engagements respectés; la prise de décisions quant aux mesures à prendre dans le cas contraire; l'établissement de liens précis entre le pro-

gramme d'action et les ressources nécessaires; et l'indication des sources de financement.

4. Le **représentant du Groupe des 77 et de la Chine** a donné à toutes les parties prenantes à la Conférence l'assurance que le Groupe leur apporterait son plein soutien afin de garantir le succès du processus préparatoire de la Conférence et faire en sorte que les efforts déployés par la communauté internationale permettent aux PMA de surmonter les obstacles structurels qui se dressaient devant eux et de s'orienter vers une économie axée sur la croissance. Il a noté avec une profonde préoccupation que la régression enregistrée au niveau des résultats économiques et sociaux dans la plupart des pays les moins avancés s'était accentuée dans les années 90. Dans une économie de plus en plus marquée par la mondialisation et le libéralisme, les PMA restaient en marge des tendances générales et du système des échanges internationaux. Ignorés des investisseurs pour ce qui était des investissements étrangers directs, le poids de leur dette demeurait lourd et l'aide financière extérieure dont ils bénéficiaient avait continué à diminuer, en dépit des engagements pris par les partenaires de développement dans le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. Aussi l'espoir – suscité d'abord par l'adoption du Programme d'action – que l'on pourrait mettre fin au déclin économique et social de ces pays et que le processus de croissance et de développement pourrait être relancé avait-il été déçu. À cet égard, le Groupe a attiré l'attention sur le fait que, tandis que les PMA mettaient sur pied des réformes courageuses, de grande envergure et douloureuses, leurs partenaires de développement n'avaient dans l'ensemble pas respecté leurs engagements au titre du Programme d'action. La troisième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés offrait une chance unique à la communauté internationale, y compris les fonds et programmes des Nations Unies, ainsi qu'aux autres organisations internationales de revoir le Programme d'action de façon globale et de formuler de nouvelles politiques et mesures nationales et internationales en vue de favoriser le développement durable des PMA.

5. Les chefs d'État des pays membres du Groupe des 77 et de la Chine s'étaient fermement engagés dans ce sens lors du Sommet du Sud qui s'était tenu à La Havane. Ils avaient également constaté avec inquiétude que le fossé qui séparait les pays en développement des pays industriels ne cessait de se creuser et que la situation économique et sociale des PMA se détériorait de plus en plus. Le Sommet avait également permis de souligner la nécessité d'aborder la question de la libre circulation des personnes physiques, domaine dans lequel les pays en développement possédaient un avantage comparatif dans l'économie mondiale.

6. En conclusion, le représentant du Groupe des 77 et de la Chine a fait remarquer que les défis que devaient relever les pays les moins avancés étaient aussi considérables que les débouchés qui s'offraient à eux. Il fallait absolument mettre au point de nouvelles théories et trouver des idées novatrices si l'on voulait identifier des approches permettant, de concert, de relever ces défis et de tirer le meilleur parti de ces possibilités. Les prochains événements marquants à l'échelon intergouvernemental, notamment le Sommet du millénaire de l'Assemblée générale et la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement, fourniraient l'occasion d'élargir le consensus sur certaines des questions dont était saisie la Conférence.

7. La **présidence de l'Union européenne** a déclaré que l'Union européenne soutenait pleinement la troisième Conférence sur les pays les moins avancés.

L'Union invitait à cet égard la communauté internationale à participer activement tant au processus préparatoire qu'à la Conférence, témoignant ainsi de sa volonté de construire un véritable partenariat avec les PMA. L'Union européenne estimait que le processus préparatoire était un élément clef du succès de la Conférence et elle y contribuerait aux niveaux national, régional et mondial. À l'échelon local, les délégations de l'Union européenne dans les PMA collaboreraient à l'élaboration des programmes d'action nationaux, en coopération avec d'autres institutions et organisations, afin d'éviter les chevauchements et d'aborder les questions de façon cohérente et efficace. Enfin, l'Union européenne ferait tout son possible pour empêcher que d'autres réunions importantes des Nations Unies ne relèguent au deuxième plan la Conférence sur les PMA, dont l'Union serait l'hôte à Bruxelles.

8. Le **représentant de la Communauté européenne** a réitéré l'engagement de cette organisation de fournir une aide financière substantielle aux PMA et aux pays en développement sans littoral ou insulaires. Cet engagement s'était matérialisé par l'accord signé avec les pays du groupe ACP, à Cotonou, le 24 juin 2000. Outre l'appui logistique fourni à la Conférence par l'Union européenne, le Gouvernement belge s'était engagé à faciliter la participation des délégations en leur accordant certains privilèges au niveau de l'immunité et des services de sécurité. De plus, à l'échelon local, les délégations de l'Union européenne avaient participé à l'élaboration des programmes d'action nationaux en collaboration avec d'autres institutions et organisations. L'Union européenne contribuait au financement des préparatifs à l'échelon national. Enfin, des fonds seraient prévus au budget de l'Union européenne pour 2001 au titre du financement de la Conférence et du Forum des ONG. Des financements avaient également été prévus pour des activités de suivi.

9. Le **secrétaire de la Conférence** a présenté le projet d'organisation et de déroulement de la Conférence. Celle-ci se composerait : a) de séances du Comité plénier, qui négocierait le texte du Programme d'action; b) d'une série de débats interactifs ayant pour objectif d'aboutir à des résultats concrets; c) de manifestations parallèles; d) de déclarations prononcées lors du débat général et diffusées sur Internet; et e) d'une exposition et de la présentation de pavillons. S'agissant des débats interactifs, elle a précisé les thèmes proposés ainsi que les préparatifs nécessaires. Elle a souligné les liens et les synergies potentielles entre les débats interactifs, les manifestations parallèles et les travaux du Comité plénier. Elle a également donné des informations sur l'objet du Forum des ONG et les moyens proposés pour l'associer aux débats de la Conférence elle-même.

10. Le **représentant de l'Éthiopie** a noté avec satisfaction les travaux qui avaient été menés jusqu'alors. Il estimait toutefois qu'il restait encore beaucoup à faire. Il était par conséquent d'avis que les travaux intersessions devraient commencer le plus rapidement possible. Ils devraient, selon lui, avoir lieu à Genève, car c'était le mécanisme intergouvernemental de la CNUCED qui s'était chargé des travaux portant sur les PMA par le passé, y compris l'examen annuel par le Conseil du commerce et du développement de la mise en oeuvre du Programme d'action de Paris pour les années 90, alors que le dispositif intergouvernemental de New York avait la charge de nombreuses conférences et réunions. Le Comité préparatoire intergouvernemental se réunirait bien entendu à New York.

11. Le **représentant du Japon** s'est félicité de la façon dont les objectifs étaient présentés et du choix des questions de fond inscrites au projet d'ordre du jour de la Conférence par le secrétariat de la Conférence. Il a toutefois signalé qu'il serait

prématuré pour le secrétariat de la CNUCED de préjuger des résultats de la Conférence. Il s'agissait incontestablement là d'une question relevant du processus intergouvernemental et qui dépendrait des négociations entre les gouvernements.

12. Le **représentant du Bangladesh**, rappelant la présentation faite par le secrétariat de la Conférence concernant l'organisation de celle-ci, a tenu à souligner que le secrétariat était peut-être allé trop loin en précisant les résultats qui en étaient attendus, étant donné que ces derniers portaient sur des questions qui devaient faire l'objet de négociations entre les gouvernements. La troisième Conférence ne devrait pas s'attacher uniquement aux questions financières mais également aborder les aspects sociaux du développement. Pour finir, compte tenu du fait que les 48 pays les moins avancés étaient représentés à New York et que la plupart des membres du Bureau y étaient basés, la ville constituait le lieu le plus approprié pour accueillir non seulement le Comité préparatoire intergouvernemental mais également les travaux de fond intersessions qu'il serait nécessaire de mener.

13. Le **représentant du Comité de liaison des ONG pour le développement auprès de l'Union européenne** a déclaré que le Comité servirait volontiers de centre de liaison pour les ONG lors de la Conférence. Il s'employait pour l'instant à identifier des responsables afin de mobiliser les ONG dans les PMA. Bruxelles constituait un lieu idéal pour mobiliser les ONG et s'assurer de l'attention de la presse, et le centre de liaison organiserait une grande manifestation pendant la fin de semaine précédant la Conférence. Le représentant a invité tous les intéressés à proposer des idées en ce qui concernait les activités. S'agissant des difficultés éventuelles, il a estimé qu'il était important qu'aucune conférence concurrente des Nations Unies ne soit organisée en même temps que celle sur les pays les moins avancés. Si, par exemple, la Conférence sur le financement du développement avait lieu en même temps, elle risquerait d'accaparer l'attention des ONG et de la presse.

14. Le **représentant du Forum des jeunes** a déclaré que le Forum continuerait de soutenir et de défendre la cause des PMA. Il était impératif que les objectifs que ces pays et leurs partenaires de développement s'étaient fixés à Paris soient atteints. Le Forum avait créé un fonds à l'intention de jeunes des PMA pour qu'ils puissent effectuer des stages à l'Organisation des Nations Unies ou bénéficier de bourses, lequel serait inauguré à Bruxelles pendant la Conférence. La date limite d'inscription était fixée au 1er septembre 2000 et d'autres informations supplémentaires pouvaient être obtenues en consultant le site <[www.wafunif.org](http://www.wafunif.org)>.

### III. Résumé des débats

15. Lors de l'échange de vues qui a suivi, les questions ci-après ont été évoquées : possibilité d'établir un lien clair entre les programmes d'action nationaux et le Programme d'action mondial en tant que test déterminant s'agissant de la maîtrise des programmes nationaux; résultats escomptés des tables rondes régionales; risque que les suggestions formulées par le secrétariat de la Conférence empiètent sur les négociations à venir; hypothèse selon laquelle, en exposant à Bruxelles les enseignements tirés de leur expérience et les problèmes rencontrés avec le précédent programme d'action, les PMA attendraient des donateurs qu'ils leur proposent un minimum de mesures; importance de l'envoi d'ambassadeurs itinérants dans les capitales des pays donateurs afin de garantir l'adoption d'une liste réaliste de propositions de tâches à accomplir pendant la Conférence; importance d'une analyse en

profondeur des raisons pour lesquelles le Programme d'action précédent n'avait pas débouché sur les résultats escomptés et nécessité de faire ressortir les véritables responsabilités tant des PMA que des donateurs en ce qui concerne l'absence d'action concrète; nécessité de tenir des réunions intersessions à New York; nombre excessif de messages de la Conférence; création de liens entre la Conférence et les manifestations à venir, telles que le Sommet du millénaire et la réunion sur le financement du développement; incapacité des PMA d'échapper à la pauvreté, alors que des pays comme la Chine et l'Inde y étaient parvenus; nécessité de mettre également en lumière les exemples de PMA qui s'acheminaient efficacement vers un changement éventuel de catégorie; nécessité de garantir que la Conférence ne se tiendrait pas en même temps qu'un autre événement important sur le développement; et, enfin, question de savoir si les thèmes restants, à savoir la fourniture de services sociaux, la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles, seraient abordés par un des organismes ayant participé à la réunion interinstitutions.

16. En réponse aux questions soulevées, la **Secrétaire exécutive de la Conférence** a déclaré que : l'idée des ambassadeurs itinérants était bonne et qu'elle serait creusée; les logos et les thèmes de la Conférence avaient déjà été adoptés en consultation avec le Département de l'information, mais tous les renseignements et les suggestions fournis à la réunion préparatoire avaient pour objectif de guider les décisions prises tout au long du processus intergouvernemental, lequel déciderait en dernier ressort de la structure de la Conférence et des thèmes les mieux adaptés; alors qu'un certain nombre de propositions concrètes étaient attendues des partenaires donateurs à Bruxelles, les PMA devaient également proposer des mesures dans des domaines tels que les réformes politiques, la gouvernance et l'efficacité et la rationalité de l'aide; on ne pouvait établir aucun parallèle entre la situation des PMA et celle de la Chine et de l'Inde dans des domaines aussi importants pour le développement que la taille des marchés et l'existence de ressources; le calendrier des réunions intersessions pourrait être au mieux abordé au sein des groupes régionaux et par les PMA eux-mêmes; les tables rondes régionales avaient été organisées sur la demande spécifique de l'Assemblée générale et n'étaient pas des conférences d'annonces de contributions en tant que telles, mais les possibilités qu'elles pouvaient offrir en termes d'engagements devaient être prises en compte; l'OMS et l'OIT avaient, dans un premier temps, indiqué qu'elles étaient disposées à aborder la question de la fourniture des services sociaux et l'on avait demandé à la FAO et au PNUE d'envisager la possibilité de s'occuper de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources naturelles.

#### **IV. Discours de clôture prononcé par la Secrétaire exécutive en sa qualité de Présidente**

17. La **Secrétaire exécutive de la Conférence** a conclu que la Conférence était une entreprise intergouvernementale et que le secrétariat s'inspirerait de l'ensemble des avis émis par les gouvernements. C'était seulement ainsi qu'il pourrait fournir le soutien demandé par l'Assemblée générale. Étant donné que la tenue de la première session du Comité préparatoire lançait le processus préparatoire intergouvernemental, les consultations entre les participants devaient se poursuivre pendant toute la période intersessions par le biais de mécanismes qui seraient définis par le Comité préparatoire. Ces mécanismes devraient remplacer le Forum consultatif.

---

## Annexe

### Ordre du jour

- 10 h 30-13 heures Ouverture de la réunion par Mme Anna Kajumulo Tibaijuka, Secrétaire exécutive, PMA-III
- Adoption de l'ordre du jour de la réunion
- Déclaration de la Secrétaire exécutive de la Conférence sur l'état d'avancement du processus préparatoire, les questions dont serait saisi le Comité préparatoire intergouvernemental à sa première réunion et l'élaboration des programmes d'action nationaux
- Déclaration du Coordonnateur des PMA à New York
- Déclaration du Président du Groupe des 77 à New York
- Déclaration du représentant de l'Union européenne (hôte de la Conférence)/Commission européenne
- Exposé de la secrétaire de la Conférence sur le projet de déroulement et de structure organisationnelle de la Conférence
- Échanges de vues sur l'état d'avancement du processus préparatoire aux niveaux national, régional et international
- 15 heures-18 heures Échanges de vues sur l'état d'avancement du processus préparatoire aux niveaux national, régional et international (*suite*)
- Résumé des débats par la Secrétaire exécutive en sa qualité de Présidente
- Clôture de la réunion
-